| 아프리카학연구 | 제 5 권 2 호 [2025. 08] : 85~112

Transformation numérique en Afrique : repenser la lutte contre la corruption au prisme des droits socio-économiques

| Mohammed FADIL |*

Digital transformation in Africa: Rethinking the fight against corruption through the Lens of socio-economic rights

Corruption significantly undermines the effectiveness of fundamental rights, consequently impeding access to several socio-economic rights, particularly essential services intended for vulnerable and marginalized individuals and groups. This observation is especially concerning in many African countries, where institutional weakness and administrative opacity exacerbate these effects.

This article explores the potential of digital transformation as a powerful tool to combat specific forms of corruption in Africa. It specifically focuses on socio-economic rights directly linked to public services and the conditions necessary for their effective implementation across the continent.

Furthermore, digital transformation appears crucial for building a modern, transparent, and efficient public administration. It helps reduce corruption by limiting direct contact between citizens and administrations,

* Associate Professor, Mohammed V University (Morocco), m.fadil@um5r.ac.ma

www.kci.go.kr

thereby improving the efficiency of public services and the administration-user relationship through the use of digital technologies such as blockchain, big data, and artificial intelligence.

However, numerous challenges persist in Africa, including unequal access to technology, insufficient legal frameworks, high costs, a lack of specialized skills, the need for digital sovereignty, protection of personal data, and especially the absence of integrated strategic visions for e-government.

The article begins by analyzing the impact of corruption on socio-economic rights and identifying relevant digital levers in the African context. It then proposes concrete solutions and adapted recommendations for successful implementation, including contextualized public policies based on a normative approach.

Through a comparative analysis, this study will showcase successful African experiences to measure their positive repercussions and derive transferable lessons.

[**Key words:** Socio-economic rights, digital transformation, corruption, Africa, public administration]

1. Introduction

La corruption affecte considérablement l’effectivité des droits fondamentaux, entravant l'accès à plusieurs droits socio-économiques en particulier aux services essentiels des personnes et groupes en situation de vulnérabilité et de marginalisation. La corruption bien qu'étant un phénomène mondial, présente des particularités locales qui nécessitent une approche juridique adaptée et efficace. La corruption existe dans tous les pays, quels que soient leur système économique ou politique et leur niveau de développement, dans les secteurs public et privé. Il s’agit d’un phénomène transnational qui exige une coopération internationale,

www.kci.go.kr

notamment en ce qui concerne le recouvrement du produit de la corruption (HCDH et la bonne gouvernance).

Il apparaît que la transformation numérique est cruciale pour une administration publique moderne, transparente et efficace. Elle contribue à réduire la corruption en minimisant les contacts directs entre citoyens et administrations, en améliorant l'efficience des services publics et la relation administration-usagers grâce aux plusieurs opportunités offertes par les technologies numériques comme la blockchain, le big data, l'intelligence artificielle, etc.

Cependant, la transformation numérique présente plusieurs défis, notamment l'inégalité d'accès à la technologie, l'insuffisance de l'arsenal juridique, les coûts élevés et le manque de compétences spécialisées, la garantie de la souveraineté numérique, la protection des données personnelles et surtout l'absence d'une vision globale, intégrée et articulée sur l'E-gouvernement.

Bien que la corruption ne fasse l'objet d'aucune définition universellement reconnue, les lois pénales elles-mêmes s'abstiennent de fournir une définition précise de cette infraction, afin de ne pas imposer de restrictions susceptibles de limiter ou d'exclure les diverses manifestations de ce phénomène (Voir par exemple le Code pénal marocain, version consolidée en date du 20 avril 2023). *Transparency International* l'a définie comme étant «l'abus d'un pouvoir confié à des fins d'enrichissement personnel » (Bullock & Jenkins, 2020). C'est donc un usage inapproprié d'un pouvoir public pour obtenir un avantage personnel ou pour des tiers. Elle se manifeste sous diverses formes, telles que le détournement de fonds publics, l'utilisation abusive des biens de l'État, entre autres (Lebegue, cité par Ducin, 2005).

Nous n'allons pas nous arrêter sur l'absence de la précision terminologique, même si les approches pénalistes l'exigent, mais nous allons traiter ce phénomène comme le principal obstacle de l'effectivité des

www.kci.go.kr

droits socio-économiques, avec l'intérêt de démontrer la transformation numérique comme un levier puissant pour lutter contre la corruption.

La corruption est le principal obstacle au développement économique et social dans le monde, selon plusieurs études :

- "Clean business is good business" (2008). Accessible (en anglais uniquement) à l'adresse : www.unglobalcompact.org/docs/issues_ doc/Anti-Corruption/clean_ business_is_good_business.pdf.
- Banque mondiale, "Le coût de la corruption : Six questions posées à Monsieur Daniel Kaufmann, Directeur du programme gouvernance, Institut de la Banque mondiale." Accessible à l'adresse: http://go.world bank.org/ 10B4SFUBF0.
- Jeroen Vos, Lutte contre la corruption dans le secteur de l'eau: Méthodes, outils et bonnes pratiques (New York, Programme des Nations Unies pour le développement, 2011). Accessible sur: http://www.undp.org/ content/dam/undp/library/Democratic%20Governance/Anti-corruption/Corruption%20and%20water_french.pdf
- Les rapports de Transparency International

Le cadre législatif marocain, en constante évolution, vise à répondre aux défis posés par la corruption dans divers secteurs. Pour comprendre l'efficacité de ce cadre, il est crucial d'analyser le cadre juridique et institutionnel en charge de la lutte contre la corruption. Cela nous permettra d'évaluer non seulement la portée des mesures prises, mais aussi leur mise en œuvre concrète et les obstacles rencontrés.

La méthodologie proposée inclut une exploration des impacts de la transformation numérique sur la corruption, l'identification des leviers numériques pertinents, et la proposition de solutions et de recommandations pour une mise en œuvre réussie.

La présente étude s'articule autour de la problématique suivante : Comment la transformation numérique peut-elle servir de levier pour

www.kci.go.kr

réduire la corruption et améliorer l'accès aux droits socio-économiques, notamment pour les personnes et groupes vulnérables et marginalisés ?

Pour répondre à cette problématique, la contribution commence par une analyse de l'impact de la corruption sur l'effectivité des droits socio-économiques (partie II) et par l'identification des leviers numériques de lutte contre la corruption (partie III).

2. Impact de la corruption sur l'effectivité des droits socio-économiques

La corruption exerce une influence néfaste sur les services publics essentiels ainsi que sur l'effectivité des droits socio-économiques, en particulier par le détournement des ressources et l'aggravation des inégalités socio-économiques, conduisant à l'exclusion des populations les plus vulnérables. Ce fléau compromet l'accès équitable aux services publics, mine la confiance des citoyens dans les institutions et entrave la réalisation d'un développement durable (Section 1). Bien que des cadres juridiques et institutionnels existent au Maroc et dans d'autres États africains, (L'étude se concentre sur le Maroc, un État africain où la corruption constitue un obstacle significatif à l'effectivité des droits socio-économiques. Le Maroc dans son contexte africain présente ainsi la plupart des caractéristiques inhérentes à cette problématique, tout en offrant un terrain propice à l'évaluation des solutions envisagées pour y remédier), leur efficacité demeure limitée en raison de divers obstacles d'ordre politique et opérationnel. Il apparaît donc impératif de consolider et de diversifier les mesures juridiques et institutionnelles pour lutter efficacement contre la corruption, promouvoir une gouvernance transparente et assurer à l'ensemble des citoyens l'exercice effectif de leurs droits socio-économiques (Section 2).

www.kci.go.kr

Section 1 : Analyse de l'impact de la corruption

La corruption a un impact dévastateur sur la fourniture des services publics essentiels, compromettant ainsi l'effectivité des droits socio-économiques. Au Maroc et en Afrique en général, cette problématique se manifeste de plusieurs façons entravant le développement socio-économique ce qui conduit à l'ineffectivité des droits socio-économiques et limitant l'efficacité des politiques publiques et en exacerbant les inégalités (B). Elle réduit l'accès équitable aux services publics, et engendre un manque de confiance dans les institutions (A).

A. Affectation des services publics

La corruption réduit l'efficacité et la qualité des services publics, affectant directement les droits socio-économiques des citoyens. Cette situation entraîne une inaccessibilité et une inadéquation des services publics, particulièrement pour les populations vulnérables et marginalisées.

D'abord, la corruption entraîne souvent la déviation des fonds publics destinés à des projets de développement ou à des services publics vers des intérêts privés. Cela se traduit par une réduction des budgets alloués à l'éducation, à la santé, à l'infrastructure et à d'autres services publics essentiels. Selon la Banque Mondiale, *" les pays qui prennent des mesures pour lutter contre la corruption et promouvoir le respect de la légalité pourraient augmenter leur revenu national de 400 % "* (*UN Office on Drugs and Crime*, 2004). Mme Navi Pillay, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, a souligné que les sommes détournées chaque année par la corruption auraient pu nourrir 80 fois les affamés du monde, illustrant l'ampleur des pertes économiques et leur impact sur les droits humains et les objectifs de développement (*United Nations Human Rights Council*, 2013).

www.kci.go.kr

Ensuite, on constate la dégradation de la qualité des services : lorsque des fonctionnaires corrompus sont impliqués, les contrats publics peuvent être attribués à des entreprises qui ne sont pas les plus compétentes. Cela conduit à une baisse de la qualité des services et des infrastructures. Par exemple, en Afrique subsaharienne, il est courant de voir des écoles et des hôpitaux mal construits ou mal équipés en raison de la corruption dans l'attribution des contrats publics (*United Nations Office on Drugs and Crime*, 2019).

Les services publics les plus vulnérables à la corruption, ainsi qu'à ses effets dévastateurs sur l'administration de l'État et le bon fonctionnement de l'ensemble des autres services publics, sont ceux de la sécurité et de la justice parce que ce type de corruption porte atteinte à l'intégrité physique des citoyens et aux fondements même de l'État de droit.

Enfin, il y a une érosion de la confiance publique, car la perception de la corruption dans les services publics érode la confiance des citoyens dans leurs institutions. Au Maroc, comme dans de nombreux pays africains, cette perte de confiance peut conduire à un faible engagement civique et à une moindre participation des citoyens dans les processus de gouvernance, entravant ainsi les efforts de développement durable (*African Development Bank*, 2021).

Ce manque de confiance peut se manifester dès les prémices du processus démocratique, notamment lors de l'installation du pouvoir exécutif. En effet, « la corruption lors de campagnes électorales nuit au processus démocratique en affaiblissant directement les droits des citoyens à participer à leur propre gouvernement » (*Transparency International*, 2008).

L'érosion de la confiance publique ne se limite pas à la « petite corruption » ; bien au contraire, elle est particulièrement visible dans la gestion à grande échelle des services de l'État, où se déploie ce que les chercheurs de la Banque mondiale désignent comme la 'grande corruption'. Celle-ci

www.kci.go.kr

s'appuie sur des réseaux délibérément établis par des multinationales pour influencer les fonctionnaires publics et les responsables politiques (Buxbaum, 2008, p. 1).

B. Inégalités socio-économiques

Les effets négatifs de la corruption sur la jouissance des droits de l'Homme sont désormais évidents et préoccupants (*United Nations Human Rights Council*, 2019). La corruption accentue les inégalités socio-économiques en favorisant les élites au détriment des couches les plus pauvres de la population, exacerbant ainsi les disparités économiques et sociales, ce qui aggrave leur vulnérabilité et leur exclusion sociale. Ces effets se manifestent à travers plusieurs aspects :

Le premier réside dans la concentration des richesses, car la corruption permet à une petite élite de s'enrichir de manière disproportionnée aux dépens de la majorité. Les ressources qui devraient être distribuées équitablement pour promouvoir le développement socio-économique sont souvent accaparées par des individus influents. Par exemple, dans plusieurs pays africains, les élites politiques et économiques utilisent leur pouvoir pour accéder à des opportunités économiques et des ressources (Le Monde Afrique, 2019), renforçant ainsi les disparités de richesse (*Transparency International*, 2019).

De ce fait, la corruption crée un environnement commercial inéquitable où seules les entreprises disposées à corrompre peuvent prospérer. Cela décourage les investissements étrangers et locaux, limite la création d'emplois et entrave l'innovation.

La corruption entrave également la redistribution équitable des revenus, accentue les inégalités, affaiblit les programmes sociaux et nuit au développement humain. Ces effets cumulés menacent le développement

www.kci.go.kr

durable, freinent la croissance économique et sapent l'égalité entre les citoyens (*Transparency International*, 2008).

Le deuxième aspect concerne l'exclusion sociale, car il apparaît que les groupes marginalisés, sont souvent les plus touchés par la corruption. Ils ont moins de moyens pour participer à la corruption et se trouvent donc davantage exclus des droits économiques et sociaux, renforçant les cycles de pauvreté et d'inégalité. Cette exclusion se manifeste par un accès inéquitable aux services**,** la corruption favorise souvent ceux qui peuvent se permettre de payer « inégalement », laissant les plus pauvres sans accès aux services publics de base (Conseil National des Droits de l'Homme Côte d'Ivoire, 2022), par exemple, pour obtenir des soins de santé rapides ou d'autres services publics, exacerbant ainsi les inégalités (*World Bank*, 2016).

Les deux aspects reflètent l'impact de la corruption sur l'effectivité des droits socio-économiques en Afrique (Doucin, 2005). D'où la nécessite de multiplier et de diversifier les efforts pour combattre la corruption et promouvoir une gouvernance transparente et équitable, afin de garantir que tous les citoyens puissent jouir de leurs droits socio-économiques de manière égale et effective.

Section 2 : Cadre juridique et institutionnel pour lutter la corruption

La corruption, bien que constituant un phénomène d'envergure mondiale, revêt des particularités locales en Afrique, nécessitant ainsi une approche juridique spécifique et efficiente. Le cadre législatif et institutionnel marocain, pris ici comme étude de cas, se distingue par son évolution continue, visant à relever les défis posés par la corruption dans divers secteurs tout en s'inscrivant dans la continuité des systèmes juridiques africains influencés par la tradition romano-germanique. Pour évaluer l'efficacité de ce cadre, il convient d'examiner en profondeur les principaux

www.kci.go.kr

instruments juridiques (A) et institutionnels (B) dédiés à la lutte contre la corruption, ainsi que les dispositifs connexes relatifs à la transformation numérique.

A. Instruments juridiques

Pour s'aligner sur le standard international, le Maroc a adhéré à plusieurs conventions internationales et a mis en place un cadre législatif national pour lutter contre la corruption.

Au niveau national, le Maroc a mis en place plusieurs instruments juridiques pour combattre la corruption. La Constitution de 2011 constitue la pierre angulaire de cet édifice législatif. Elle intègre des principes fondamentaux de bonne gouvernance, de transparence et de reddition des comptes. Ces principes sont destinés à guider l'action publique et à renforcer la confiance des citoyens dans leurs institutions. En outre, elle consacre le droit d'accès à l'information, un outil indispensable pour la transparence et la lutte contre la corruption.

Le Code pénal marocain criminalise divers actes de corruption, incluant la corruption active et passive, le détournement de fonds publics, et le trafic d'influence (Code pénal Marocain,1962 : articles 248 à 256). Ces dispositions légales prévoient des sanctions sévères pour les contrevenants, allant de lourdes amendes à des peines d'emprisonnement. En même temps, la procédure pénale tente d'encourager la dénonciation et d'assurer la protection juridique des victimes et des témoins, des experts et des dénonciateurs (la loi 37-10, 2011).

La loi relative à la déclaration de patrimoine est un autre instrument juridique important dans la lutte contre la corruption (la loi n°54-06, 2008). Cette loi oblige certains fonctionnaires et responsables publics à déclarer leurs biens et revenus. L'objectif est de prévenir l'enrichissement illicite et de détecter les anomalies pouvant indiquer des actes de corruption.

www.kci.go.kr

Toutefois, l'efficacité de cette loi dépend fortement de la rigueur des contrôles effectués et des sanctions en cas de fausses déclarations. Le manque de transparence dans le processus de déclaration et le faible suivi des déclarations soumises constituent des faiblesses notables dans ce dispositif.

Il y a également, plusieurs lois qui poussent vers plus de transparence dans l'administration publique comme :

- La loi obligeant les administrations publiques, les collectivités locales ; les établissements publics et les organisations chargés de la gestion des services publics à justifier des décisions administratives défavorables.
- La loi relative au droit d'accès à l'information
- La loi sur la responsabilité des ordonnateurs, contrôleurs et comptables publics ;
- La loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent
- La loi sur la gestion déléguée des établissements publics
- La loi modifiante et complétant le statut général de la fonction publique visant la généralisation des concours dans l'emploi, la vérification des dispositions législatives relatives à la prévention du cumul des emplois et des salaires et le renforcement de la règle de prévention des conflits d'intérêts personnels.
- La loi sur le partenariat public-privé

Et compte tenu de la problématique de l'étude, il est important de citer également les différentes lois qui ont été promulguées pour accompagner le développement numérique, voici quelques exemples clés :

Loi n° 43-20 : Relative aux services de confiance pour les transactions électroniques, promulguée le 31 décembre 2020, cette loi constitue une réforme globale importante pour les opérateurs en encadrant diverses prestations de services liées aux transactions électroniques telles que la

www.kci.go.kr

signature électronique, le cachet électronique, l'horodatage électronique, et la cryptologie.

Loi n° 05-20 : Concernant la cybersécurité, cette loi vise à mettre en place un cadre juridique assurant la fiabilité et la résilience des systèmes d'information, favorisant la confiance numérique et la digitalisation de l'économie.

Loi n° 55-19 : Adoptée pour la simplification des procédures et formalités administratives, cette loi vise à optimiser la relation entre l'administration et les usagers, en facilitant l'accomplissement des formalités administratives dans des conditions optimales et en réduisant les délais.

La loi n° 53-05 fixant le régime applicable aux données juridiques échangées par voie électronique (cryptographie) et à la signature électronique.

La loi n° 08-09 sur la protection des personnes physiques en vue du traitement des données à caractère personnel.

Plusieurs instruments juridiques gouvernementaux vont dans ce sens, par exemples :

- Décret fixant les conditions de passation des marchés publics
- Décret sur le suivi des dépenses publiques
- Décret sur la création d'une procédure de publication des projets de lois et de règlements
- Décret relatif aux inspections générales afin de mettre en œuvre et renforcer leur rôle dans l'inspection, la vérification et le contrôle
- Le décret sur les modalités de réception, de suivi et de traitement des observations, des suggestions et des doléances des citoyens

Sur le plan international, le Maroc a adhéré à plusieurs conventions et traités visant à renforcer la lutte contre la corruption.

www.kci.go.kr

La ratification de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption (CNUCC) en 2007 est un exemple significatif (Nations Unies, 2003). Cette convention offre un cadre global pour la prévention, la détection et la répression de la corruption. Elle encourage les États parties à adopter des mesures de prévention, à incriminer les actes de corruption, à promouvoir la coopération internationale et à faciliter le recouvrement des avoirs. La CNUCC est un instrument crucial pour harmoniser les efforts de lutte contre la corruption au niveau international et pour renforcer les capacités nationales dans ce domaine.

La Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption est un autre traité important auquel le Maroc a adhéré (Nations Unies, 2011). Cette convention engage les États membres à prendre des mesures concrètes pour prévenir et combattre la corruption. Elle met l'accent sur la promotion de la transparence, la responsabilité et la participation citoyenne. Le respect des obligations internationales et la mise en œuvre des recommandations de ces conventions sont essentiels pour renforcer le cadre juridique national et pour améliorer l'efficacité des mesures de lutte contre la corruption.

De plus, le Maroc montre souvent sa motivation pour organiser (Nations Unies, 2011) et participer à des initiatives (OCDE, 2005) contre la corruption. Notamment sa Participation effective aux sessions de Conférence des Etats parties à la Convention des Nations Unies et interaction importante avec leurs résolutions et recommandations, telles que la résolution 3/1 sur les mécanismes d'examen. A cet égard, le Maroc a été sélectionné pour examen par des experts de l'Afrique du Sud et de la Slovaquie sur la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption et, au cours de la deuxième session par des experts finlandais et sénégalais.

www.kci.go.kr

B. Instruments institutionnels

La réussite de la transformation numérique repose sur un cadre stratégique et institutionnel robuste. La mise en place d'une gouvernance renforcée est essentielle pour le pilotage stratégique et opérationnel des chantiers de transformation numérique. Cela inclut la création d'instances de pilotage impliquant les départements publics concernés et des représentants du secteur privé. Comprenant aussi un engagement fort des plus hauts responsables politiques est nécessaire pour garantir l'impulsion et la cohérence de la transformation numérique à l'échelle nationale. L'Instance nationale de probité et de lutte contre la corruption, créée en vertu de l'article 36, a pour mission notamment de coordonner, de superviser et d'assurer le suivi de la mise en Œuvre des politiques de prévention et de lutte contre la corruption, de recueillir et de diffuser les informations dans ce domaine, de contribuer à la moralisation de la vie publique et de consolider les principes de bonne gouvernance, la culture du service public et les valeurs de citoyenneté responsable, l'article 167 de la Constitution marocaine va dans ce sens , puis la loi n° 113-12 relative à l'Instance Nationale de Probité, de Prévention et de Lutte contre la Corruption a mis en application cette institution qui dispose de pouvoirs étendus pour enquêter sur les allégations de corruption et pour promouvoir des pratiques de transparence et de bonne gouvernance. Cependant, l'efficacité de l'INPPLC est souvent entravée par des défis institutionnels et opérationnels, tels que des ressources limitées et des interférences politiques. Pour être réellement efficace, l'INPPLC doit bénéficier d'un soutien politique fort et d'une autonomie totale dans l'exercice de ses fonctions.

D'autres institutions telles que la Cour des comptes, les tribunaux administratifs jouent un rôle crucial dans la surveillance et la répression des actes de corruption. Leur indépendance, leurs ressources et leur

www.kci.go.kr

capacité à agir sans interférence politique sont essentielles pour garantir une lutte efficace contre la corruption.

La Cour des comptes en tant qu'institution supérieure de contrôle des finances publiques, est chargée de veiller à la régularité et à la légalité des dépenses publiques (Cour des comptes du Royaume du Maroc, 2023). La Cour des comptes publie des rapports annuels qui mettent en lumière les dysfonctionnements et les irrégularités dans la gestion des fonds publics (Cour des comptes du Royaume du Maroc, 2023). Ces rapports sont essentiels pour la transparence et pour la responsabilisation des gestionnaires publics. Toutefois, la mise en œuvre des recommandations de la Cour des comptes reste un défi majeur. Les mesures correctives proposées sont souvent ignorées ou mises en œuvre de manière inefficace, ce qui limite l'impact de la Cour des comptes dans la lutte contre la corruption.

Les tribunaux administratifs quant à eux, sont compétents pour juger les affaires de corruption impliquant des agents de l'État et peuvent annuler les actes administratifs entachés de corruption (loi n° 41-90, 1993). Leurs décisions contribuent à instaurer un climat de confiance et de légalité dans les affaires publiques. Cependant, comme pour les autres institutions, l'efficacité des tribunaux administratifs dépend de leur capacité à agir indépendamment et à résister aux pressions politiques et économiques.

Dans le même sens, le Maroc a constitutionnalisé des institutions œuvrant à la protection des droits de l'Homme et en même temps participent directement ou indirectement dans la bonne gouvernance et moralisation de la vie politique, telles que le Conseil National des droits de l'Homme (art. 161 de la Constitution), le Médiateur (art. 162 de la Constitution) et le Conseil de la concurrence (art. 166 de la Constitution).

Sans oublier un acquis opérationnel lancé le 14 mai 2018 par la présidence du Ministère public, un numéro vert dédié à la réception des dénonciations d'actes de corruption, ce nuveau outil a enregistré 164

www.kci.go.kr

saisies de suspects en flagrant délit, à raison de plus d'un cas par semaine. (Royaume du Maroc, Ministère public, 2020).

Le Maroc participe également à divers programmes de coopération internationale qui visent à renforcer ses capacités en matière de lutte contre la corruption. Ces programmes, souvent soutenus par des organisations telles que l'OCDE et *Transparency International*, fournissent une assistance technique, des formations et des ressources pour améliorer les pratiques de gouvernance et de transparence. La collaboration avec ces organisations permet au Maroc de bénéficier des meilleures pratiques internationales et d'adopter des normes élevées dans la lutte contre la corruption (OCDE, 2020).

Le cadre juridique et institutionnel est crucial pour coordonner les efforts de lutte contre la corruption. Cependant, l'efficacité de ces institutions dépend de leur capacité à appliquer les lois de manière cohérente et à mobiliser les ressources nécessaires pour une mise en œuvre effective des politiques anti-corruption.

3. La transformation numérique comme levier de lutte contre la corruption

La transformation numérique offre une opportunité considérable pour lutter contre la corruption en renforçant la transparence, l'efficacité et la responsabilité des administrations publiques. En exploitant les technologies telles que la blockchain, le big data et l'intelligence artificielle, il est possible de réduire les interactions directes entre les citoyens et les fonctionnaires, minimisant ainsi les « tuyaux » de corruption. Cette partie de développement explore les différents outils et opportunités offerts par

www.kci.go.kr

la transformation numérique (section 1) sans pour autant négliger les défis d'une transformation efficace (section 2).

Section 1 : Outils et opportunités offerts par la transformation numérique

La transformation numérique offre des outils puissants pour lutter contre la corruption, notamment par la transparence accrue qu'elle permet dans les processus administratifs (A).

La gestion numérique vise à simplifier les démarches administratives, et à renforcer la proximité et l'amélioration de la qualité des services, en réduisant les interactions directes entre citoyens et administration (B).

A. Technologies numériques et transparence

Les technologies numériques jouent un rôle crucial dans l'amélioration de la transparence des administrations publiques. La blockchain, par exemple, peut être utilisée pour créer des registres immuables et transparents des transactions publiques, réduisant ainsi les possibilités de fraude et de corruption. Cette technologie permet de suivre toutes les transactions en temps réel, garantissant que chaque étape est enregistrée et vérifiable. De plus, l'utilisation de big data permet d'analyser de grandes quantités de données pour identifier des schémas de corruption et cibler les interventions de manière plus efficace (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, 2011).

La transformation numérique présente plusieurs avantages significatifs comme l'efficacité et la rapidité, mais ce qui nous intéresse le plus c'est l'élément de transparence pour lutter contre la corruption et promouvoir l'intégrité dans la gestion publique.

www.kci.go.kr

L'examen des liens entre les scores obtenus par plusieurs États dans l'indice de perception de la corruption (IPC) et ceux figurant dans divers indices relatifs à la transformation numérique, notamment l'indice de développement de l'e-gouvernement (EGDI), a révélé une corrélation positive significative entre l'IPC et l'EGDI (Instance Nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption, 2023).

La transparence exige une clarté absolue dans l'élaboration des plans et des projets, ainsi que dans l'exécution des politiques publiques et la prise de décisions administratives ayant un impact sur l'ordre juridique. Elle implique également la traçabilité des processus décisionnels afin de déterminer les responsabilités.

La transparence requiert non seulement l'accès immédiat à l'information, mais aussi la fiabilité, la sincérité, l'indivisibilité, la pertinence de cette information, ainsi que l'emploi d'un langage simple et clair aux usagers.

En matière de gestion financière, domaine propice à la corruption, la transparence est particulièrement cruciale. Cependant, il est essentiel de souligner que la transparence n'est qu'un moyen, et non une fin en soi. La question de la numérisation au service de transparence, dans l'objectif de combattre la corruption notamment dans la gestion financière de l’administration s’est grandement traduit dans le nouveau décret relatif aux marchés publics, la clé de voute de cette réforme c’est la transparence de la commande publique, en ce qui concerne la publication et les évaluations des offres et en ce qui concerne le dépôt, le retrait et l’ouverture des plis (Royaume du Maroc, Décret n° 2-22-431, 2023).

Pour que les technologies numériques parviennent à réaliser l'objectif de transparence, elles doivent être accompagnées de divers autres aspects essentiels :

L’accès et transparence des données rendant plus difficile la dissimulation des actes de corruption. L'*Open Data* permet aux citoyens, aux médias et à la société civile de surveiller et d'analyser les dépenses

www.kci.go.kr

publiques et les décisions administratives. Ainsi, le développement de l'E-gouvernement avec des plateformes de gouvernement électronique permettent de réinventer les relations entre les citoyens et l'administration, en favorisant une plus grande transparence et en réduisant les interactions directes qui peuvent conduire à des actes de corruption. L'administration dans ce sens s'ouvre sur la société et donne la possibilité au citoyen de consulté tous les documents administratifs nécessaires. Elle peut même communiquer avec l'administration et demander des orientations et des informations nécessaires.

Les deux aspects se complètent naturellement avec une technologie avancée, comme l'utilisation du *Big Data*, de l'intelligence artificielle, des objets connectés permet de détecter et de prévenir les actes de corruption. Ces technologies facilitent l'analyse et la surveillance des transactions complexes et identifient les comportements suspects en temps réel.

Dans tous les cas, les expériences numériques réussies ont des effets positifs directs sur l'évolution de la situation de la transparence, l'intégrité et la lutte contre la corruption (Instance Nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption, 2022).

B. Réduction des interactions directes entre citoyens et administration

La numérisation des services publics réduit les interactions directes entre les citoyens et les fonctionnaires, limitant ainsi les opportunités de corruption. Les plateformes de gouvernement électronique permettent aux citoyens d'accéder à divers services publics en ligne, réduisant le besoin de recourir à des intermédiaires et minimisant les risques de demande des avantages inappropriés. Cette automatisation des processus administratifs contribue également à améliorer l'efficience et la rapidité des services publics. Par exemple, les systèmes de paiement en ligne permettent de

www.kci.go.kr

traiter les transactions financières de manière sécurisée et transparente, éliminant ainsi les risques de manipulation.

La transformation numérique permet aux citoyens de signaler des actes de corruption. Cette participation active des citoyens renforce la gouvernance et contribue à la lutte contre la corruption.

La transformation numérique vise à inclure tous les citoyens, y compris ceux des zones rurales et isolées sans passer par les intermédiaires de l'administration ou les élus locaux ou autres. Cette inclusivité garantit que tous les citoyens bénéficient des avantages de la numérisation en assurant une couverture territoriale de connexion, renforçant ainsi l'équité sociale et économique.

Quand on parle de la transformation numérique des services publics pour réduire la corruption, en réduisant les interactions directes administration-citoyens ; on doit parler du secteur public et le secteur privé, compte rendu de la délégation de plusieurs services publics au secteur privé car le secteur privé est devenu un vrai collaborateur du secteur public dans la réalisation des services et dans l'effectivité des droits socio-économique dans le cadre du PPP Partenariat Public Privé.

Section 2 : Défis d'une transformation efficace

Malgré les opportunités offertes par la transformation numérique, plusieurs défis subsistent, notamment un manque de vision stratégique intégrée, des limitations dans la gouvernance, et une pénurie de compétences numériques. Pour que la transformation numérique soit un levier efficace contre la corruption, il est essentiel de surmonter ces défis par une approche coordonnée et inclusive, avec un focus particulier sur le renforcement du cadre juridique et technique (A) suivi par une forte volonté politique et sociétale (B).

www.kci.go.kr

A. Défis juridiques et techniques

La transformation numérique présente plusieurs défis, le premier voire même le plus important est juridique, car l'insuffisance de l'arsenal juridique pour encadrer les nouvelles technologies, est peut-être le levier de tous les autres défis, à savoir ; l'inégalité d'accès à la technologie surtout dans les zones rurales et parmi les populations marginalisées (problème de gestion territoriale), les coûts élevés de mise en œuvre et le manque de compétences spécialisées (mauvaise administration des fonds publics), la protection des données personnelles (Nations Unies – Conseil des droits de l'Homme, 2019).

Un cadre juridique solide qui repose sur des dispositifs de contrôle pour en assurer l'application doit être en place pour soutenir les efforts de numérisation et de lutte contre la corruption (Lebègue & Coll, cités par Doucin, 2005).

Les défis techniques, restent aussi un vrai obstacle, car la question des ressources humaines est flagrante dans les pays africains par le manque des techniciens et des experts, le manque ou l'absence de la formation continue des agents, etc. Cela s'explique par l'absence d'obligation juridiques et le manque du temps puisque le nombre des agents exerçant ne permet pas d'alterner. De plus, le budget alloué à la formation souvent ne répond pas à ces besoins. Se rajoute à cela, la faible ou voire même l'absence de la volonté et de la motivation de la part des agents et des responsables. Toujours dans le côté technique, on peut constater clairement le manque du matériel (ordinateurs, logiciels ou autres).

La transformation numérique doit être surtout fondée sur la confiance numérique et la transparence des données pour garantir l'adhésion et la mobilisation des citoyens et des acteurs économiques. Pour ce faire, il ne faut pas négliger cet aspect technique qui exige la sécurité des données par

www.kci.go.kr

la mise en œuvre de mesures de cybersécurité robustes pour protéger les systèmes d'information sensibles et garantir la souveraineté numérique.

La sécurité des données et la protection de la vie privée des citoyens sont essentielles pour leur adhésion à la transformation numérique sûre et ordonnée. La mise en place de mesures de sécurité robustes et la garantie de la souveraineté numérique du pays sont cruciales pour protéger les droits des citoyens en matière de confidentialité des données.

B. Défis politique et sociétal

La réussite de la transformation numérique dépend également de l'engagement politique, un soutien politique fort est essentiel pour garantir la mise en œuvre efficace des initiatives de transformation numérique et des réformes anti-corruption. L'engagement politique doit se focaliser sur la sensibilisation, l'éducation et la formation de tous, acteurs administratifs, juristes, société civile, citoyens…

Pour surmonter ces défis, il est essentiel d'adopter une approche globale, intégrée et orientée vers des politiques publiques dans ce sens.

Pour évaluer l'efficacité de la transformation numérique dans la lutte contre la corruption, il est utile de comparer les expériences réussies dans d'autres pays. Par exemple, l'Estonie a mis en place un système de gouvernement électronique qui a considérablement réduit la corruption et amélioré l'efficacité des services publics. De même, la Corée du Sud a utilisé la technologie pour améliorer la transparence et la responsabilité de son administration publique. Ces exemples montrent qu'une approche intégrée et articulée de l'E-gouvernement peut avoir des effets positifs significatifs (OCDE, 2020) & (Instance Nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption, 2023).

L'approche globale et équilibrée pour combattre toutes les formes de corruption s'avère nécessaire (Conseil des droits de l'homme des Nations

www.kci.go.kr

Unies, 2013). L'approche sectorielle et limitée dans le temps et dans l'espace peut être inefficace, voire même dangereuse et peut produire des effets négatifs, car on peut attaquer un secteur et les autres secteurs ne suivent pas ou alors on peut générer le risque de se retourner contre les victimes, les témoins, les dénonciateurs, les journalistes et les militants anti-corruption, les experts, les chercheurs…par des menaces, harcèlement ou intimidation (*Amnesty International*, 2022).

L'engagement politique avec une approche globale ne peut être efficace et suffisante sans une conviction et adoption de la société, la population doit se débarrasser culturellement de certaines pensées de « légitimité » de la corruption, le cadre normatif ne peut être efficace si la corruption trouve toujours des justifications socioéconomiques dans la société (Pierre, 2015, p. 161). Dans un registre voisin des sciences juridiques, des sociologues définissent la corruption comme un « problème moral » qui révèle des problématiques et des déviations dans le comportement humain normal inspiré des principes et des valeurs de la société. Le défis ici est majeure, le profond enracinement culturel du phénomène oblige un double effort, et double stratégie, court et long terme dans nos sociétés africaines (Doucin, 2005).

4. Conclusion

Il est apparent que la corruption constitue un obstacle majeur à l'effectivité des droits socio-économiques au Maroc et en Afrique. La transformation numérique, en offrant des outils puissants pour améliorer la transparence et l'efficacité des services publics, représente un levier essentiel pour lutter contre ce fléau. Toutefois, pour que cette transformation soit réussie, il est impératif de surmonter les défis liés à l'insuffisance du cadre juridique, à l'accès inégal à la technologie, aux coûts

www.kci.go.kr

élevés et au manque de compétences spécialisées. En adoptant une approche normative dans un premier temps associée d'un accompagnement sociétal dans un second temps, et en s'inspirant des exemples réussis d'autres pays. Le Maroc de sa part essaie de mettre en place une administration publique moderne, transparente et efficace, capable de garantir l'effectivité des droits socio-économiques pour tous les citoyens.

La réussite de la transformation numérique au Maroc et en Afrique d'après ce qui précède exige, une dynamique internationale qui permet l'accès universel aux technologies numériques, il faut réagir au niveau international en deux actions ; une pour dynamiser la démocratisation de la nouvelle technologie, et une autre action sur l'abolition des paradis fiscaux. Et au niveau national, une mise en place D'un cadre juridique solide pour encadrer l'utilisation des technologies. La formation des compétences spécialisées pour gérer et maintenir les systèmes numériques. Une protection des données personnelles qui s'aligne avec le standard international dans la matière, telle que le Règlement Général de Protection des Données (RGPD), et un renforcement de la souveraineté numérique. Tous ces exigences, doivent être réfléchis et appliqués sous une approche intégrée et articulée sur les politiques publiques relatives à l'intégrité et la prévention (Instance Nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption, 2022) de la corruption avec une priorité à la qualité des services publics et le renforcement des organismes de contrôle accompagné par des sanctions sévères.

www.kci.go.kr

References

African Development Bank . (2021). "African Economic Outlook 2021," https://www.afdb.org/en/documents/african-economic-outlook-2021.

Amnesty international. (9 décembre 2022). Les états doivent mettre fin aux représailles visant les Défenseur-e-s des droits humains qui luttent contre la Corruption. Déclaration publique conjointe, https://www.amnesty.org/fr/documents/afr01/6253/2022/fr/

Assemblée générale des Nations Unies. (31 octobre 2003), Convention des Nations Unies contre la Corruption, (Résolution 58/4).

Brignoli. A. (2019). Lutte contre la corruption et défense des droits humains : même combat, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/06/14/lutte-contre-la-corruption-et-defense-des-droits-humains-meme-combat_5476424_3212.html

Bullock, J. & Jenkins, M. (2020). Corruption and marginalisation. In Büchner, I,. Ebrard, J. Chêne, M. Transparency International. https://knowledgehub.transparency.org/assets/uploads/helpdesk/Corruption-and-marginalisation.pdf

Buxbaum, J. (2010). « Corruption et services publics, Approche politique d'une campagne de la PSI et de ses affiliés », in Public Services International, Paris, p. 1.

Code pénal marocain, Dahir n° 1-59-413, version consolidée en date du 20 avril 2023.

Conférence de l'Union africaine, Maputo. (11 juillet 2003), Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption.

Conférences des Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption. (Marrakech, 2011). Quatrième session, https://www.unodc.org/documents/treaties/UNCAC/COSP/session4/V1187059f.pdf

Conseil des Droits de l'Homme . (Résolution du 11 juillet 2019), A/HRC/RES/41/11, adoptée à la 41e session du Conseil le 11 juillet

www.kci.go.kr

2019.
Conseil des Droits de l'Homme. (2019, 11 juillet). « Les effets négatifs de la c orruption sur la jouissance des droits de l'Homme ». No. Lien.
Conseil National des Droits de l'Homme. (2022). Enquête qui vise à mettre en évidence l'impact de la corruption sur la jouissance du droit à la santé des populations dans les villes d'Abidjan, de Bouaké et de Korhogo en Cote-ivoire. https://cndh.ci/wp-content/uploads/2015/10/CNDH-IMPACT-DE-CORRUPTION-1.pdf
Constitution marocaine. (2011).
Cour des Comptes du Royaume du Maroc. (2022). Rapport annuel. https://w ww.courdescomptes.ma/publication/publication-du-rapport-annuel-d e-la-cour-des-comptes-au-titre-de-2022-2023/
Décret relatif aux marchés publics. No. 2-22-431. (2023, 8 mars).
Doucin, M. (2005). La corruption, atteinte aux droits de l'Homme, l'Afrique incertaine. https://www.irenees.net/bdf_fiche-analyse-605_fr.html
HCDH et la bonne gouvernance. (2022). « Corruption et droits de l'Homme», https://www.ohchr.org/fr/good-governance/corruption-and-human-rights
Instance Nationale de la probité, de la prévention et de la lutte contre la corruption, Maroc, 2022, « La transformation digitale, pilier fondamental pour la prévention et la lutte contre la corruption », https://www.inpplc.ma/fr/la-transformation-digitale-pilier-fondamental-pour-la-prevention-et-la-lutte-contre-la-corruption
Loi n° 113-12 relative à l'Instance Nationale de Probité, de Prévention et de L utte contre la Corruption.
Loi n° 37-10 relative à la procédure pénale en matière de protection des victimes, des témoins, des experts et des dénonciateurs, en ce qui concerne les crimes de corruption, de détournement et de trafic d'influence et autres
Loi n° 41-90 relative à l'organisation des juridictions administratives.

www.kci.go.kr

Loi n° 54-06 instituant une déclaration obligatoire de patrimoine de certains élus des conseils locaux et des chambres professionnelles ainsi que de certaines catégories de fonctionnaires ou agents publics.

Miklos Marschall de l'organisation *Transparency International* & Navi Pillay, Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme. (13 mars 2013). https://www.ungeneva.org/fr/news-media/meeting-summary/2013/03/human-rights-council-holds-panel-negative-impact-corruption

OCDE. (2020). « Lutter contre la corruption dans le secteur public: meilleures pratiques internationales», https://www.oecd.org/fr/publications/1999/08/public-sector-corruption_g1gh145a.html

OCDE. (2020). « Recommandations pour renforcer la lutte contre la corruption dans les pays en développement », https://www.oecd.org/fr.html

ONUDC. (2011). « Impact de la corruption sur le développement et comment les États peuvent mieux s'attaquer à la corruption sous les projecteurs à la Conférence des Nations Unies contre la corruption au Maroc ». La Quatrième Session de la Conférence des Etats Parties à la Convention des Nations-Unies contre la Corruption, Marrakech (24-28 Octobre 2011)

Pierre, J, A. (2015). La corruption entre complexité et tour de force du droit international. *Tumultes*. No. 45. P. 147-162.

Transparency international. (2008). Droits de l'Homme et corruption, https://images.transparencycdn.org/images/2008_5_humanrightsandcorruption_FR.pdf

Transparency International. (2019). "Global Corruption Barometer Africa 2019", https://www.transparency.org/en/gcb/africa/africa-2019

Un rapport du Ministère public. (Maroc, 2020), https://fr.hespress.com/237631-rapport-164-affaires-de-corruption-en-2020-revelees-par-le-numero-vert.html

www.kci.go.kr

UNODC. (2019). "The Impact of Corruption on Development", https://www.occrp.org/en/organizations/united-nations-office-on-drugs-and-crime/page/1

World Bank. (2016). "Combating Corruption in the Middle East and North Africa", https://star.worldbank.org/sites/default/files/2023-10/Siemens-integrity-initiative-project-profiles-first-round_Sep_2011.pdf

논문접수일 : 2025년 06월 26일
심사완료일 : 2025년 08월 04일
게재확정일 : 2025년 08월 12일

www.kci.go.kr